

L'ENVIRONNEMENT, ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION : UN ENJEU PLANETAIRE

OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : LES ETATS-UNIS ET LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE : TENSIONS ET CONTRASTES

Source : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/etats-unis-espaces-de-la-puissance-espaces-en-crises/articles-scientifiques/geohistoire-protection-environnement>

Les Etats-Unis, malgré la concurrence internationale et notamment chinoise, restent la 1^{ère} puissance mondiale, sur le plan économique, mais également plus globalement (puissance nucléaire et militaire qui leur permet d'être les gendarmes du monde en ayant la capacité d'intervenir où et quand ils veulent ; puissance diplomatique en tant que membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU ; puissance culturelle et diffusion de leur modèle via notamment les media) **et ils ont donc un poids important dans toutes les formes de gouvernance mondiale** : cf. 1^{ère}.

Par ailleurs, 2^e pays émetteur de gaz à effet de serre derrière la Chine (5.27 milliards de tonnes de CO2 émises en 2017 pour 9.84 milliards en Chine) et 8^e en émission par habitant (essentiellement derrière les pays du Golfe producteurs de pétrole et l'Australie), **c'est un très gros pollueur dont le mode de production et de consommation impacte l'ensemble de la planète.**

La question environnementale qui s'inscrit à l'échelle nationale et mondiale les concerne donc au 1^{er} chef, d'autant que le pays est déjà victime des effets du changement climatique global par exemple (cf. axe 2).

Or, si c'est le 1^{er} pays qui a créé un parc national pour protéger le site du Yellowstone, son engagement dans la protection environnementale mondiale est (presque) toujours restée faible. Le président Donald Trump, climatosceptique assumé, a d'ailleurs dénoncé pour la seconde fois la plupart des engagements des Etats-Unis pris par Barack Obama et Joe Biden auxquels il a succédé lors de ses deux élections. Cela prouve bien qu'existent aux Etats-Unis deux courants contradictoires au sujet de l'exploitation et de la protection de l'environnement, et ce depuis longtemps.

Entre exploitation et protection de la nature, défiances et engagement politique face au changement climatique et aux destructions environnementales causées par l'homme, quels regards et quels comportements adoptent les différents acteurs américains sur la question de l'environnement depuis le XIX^e siècle ?

I- Une volonté ancienne de domination et d'exploitation qui perdure

A- Dès le XIX^e s., une conquête et une exploitation sur fond de rêve américain

1) Un territoire à conquérir par des colons nourris par le rêve américain

DIAPO : Les migrants arrivés massivement aux Etats-Unis au XIX^e s. quittent une « Europe pleine », l'ancien monde, pour arriver dans un « pays neuf », qui a jusque-là été peu transformé par l'homme.

Apparaît alors l'idée d'une « destinée manifeste » (*Manifest Destiny*) : les États-Unis auraient la mission quasi divine d'apporter la civilisation sur ce territoire sauvage en y amenant le progrès et en le domestiquant.

De là naît l'importance de la « frontière » (*frontier*) vue comme la limite entre l'espace approprié, mis en valeur et la *wilderness* (la nature sauvage) : c'est ce qu'on nomme aujourd'hui le **front pionnier**. Son avancée passe par la mise en place d'un réseau ferré qui relie progressivement l'Atlantique au Pacifique : c'est la **conquête de l'ouest**.

L'historien Frederick Turner, dans son essai sur l'importance de la frontière dans l'histoire américaine, développe l'idée que la nature sauvage, la *wilderness*, fait partie de l'identité américaine, qu'elle a forgé l'esprit de liberté, de courage et de persévérance propres à l'esprit américain. Pour Turner, la nation américaine était certes d'origine européenne mais elle avait été complètement régénérée par le contact avec la nature : « La nature sauvage a dompté le colon », écrit-il.

DIAPO : Pourquoi une telle volonté ? Dès le XVI^e s. et plus encore peut-être au XIX^e s., les colons qui quittent l'Europe pour s'installer aux Etats-Unis sont animés par le « rêve américain », rêve de liberté, d'indépendance et de fortune.

2) Des ressources illimitées à exploiter dans ce nouvel eldorado

Effectivement, **ces colons voient les Etats-Unis comme un eldorado** où ils pourront mener leur vie **loin des contraintes politiques et religieuses de l'Europe, être propriétaires, s'enrichir**. Ce territoire immense offre des possibilités infinies, à condition de le maîtriser et de le mettre en valeur. **Cette conception est à l'origine d'une exploitation des ressources.** **Avec l'industrialisation, cette exploitation s'intensifie : les usines ont besoin de bois, de charbon, de minerais, puis de pétrole.** Les hydrocarbures, dont l'exploitation commerciale a commencé en 1859, assurent aux Américains profits économiques et avantage militaire sur leurs concurrents européens et japonais dépourvus de gisements. Grâce à eux, ils développent de nouveaux secteurs industriels : l'automobile et la pétrochimie.

La conquête de l'ouest s'accompagne également d'une **ruée vers l'or** présent notamment en Californie.

Parallèlement, **le territoire est peu à peu valorisé par une mise en culture des Grandes Plaines.**

Ainsi, la richesse du territoire contribue-t-elle à l'essor économique.

3) Une wilderness qui effraie et qu'il faut dominer

Cette nature sauvage si riche en ressources apparaît aussi dangereuse et effraie autant qu'elle fascine et fait envie : la littérature américaine du XIX^e s. décrit les animaux sauvages (grizzlis), les crues du Mississippi, les ouragans, ou encore le séisme de San Francisco en 1906, etc.). Il est donc nécessaire de la **mettre au pas, de la dominer grâce à des aménagements.**

En savoir plus : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/wilderness>

En savoir plus sur les « guerres indiennes » : https://www.herodote.net/L_impossible_vivre_ensemble_synthese-2928-557.php

B- Une exploitation qui s'accélère avec le temps, sur fond de capitalisme

1) Industrialisation intensive et exploitation pétrolière

Au cours du XX^e siècle, parallèlement à la poursuite de l'industrialisation du pays, **les matières premières sont exploitées de manière plus intensive. Le sous-sol américain est riche de nombreux minerais** que les Etats-Unis extraient abondamment : **4^e producteurs de charbon** (Wyoming, Pennsylvanie), **5^e de cuivre** (Arizona, Utah) **et d'or** (Colorado, Alaska), **9^e d'argent et de fer, 15^e d'uranium.**

Le cas de l'or est particulièrement significatif de cette intensification de l'exploitation : on constate en effet que le temps de la « ruée vers l'or » est loin d'être le moment de leur histoire où les Américains ont le plus extrait de précieux métal. La production fut supérieure pendant la 1^{ère} moitié du XX^e s. et a surtout explosé dans les années 1980 avec un pic en 1998 (366 t contre 120 t en 1850).

La découverte de **gisements de pétrole** au Texas au début du XX^e siècle est à l'origine d'un **boom pétrolier** et la **création des grandes compagnies pétrolières comme Texaco (aujourd'hui appartenant au californien Chevron) ou ExxonMobil.** Dans les années 1960, on découvre en outre du pétrole en Alaska, à Prudhoe Bay, qui est aujourd'hui l'un des plus grands champs pétroliers d'Amérique du Nord.

2) Le rôle des lobbies industriels et pétroliers

Les industriels ont toujours constitué des lobbies puissants auprès du pouvoir politique pour inciter à une faible réglementation et taxation des ressources. **C'est d'autant plus vrai à partir des années 1980 : les charbonniers et pétroliers s'opposent à la législation environnementale qui gêne ou encherit leur activité.**

Ces lobbies ont été particulièrement puissants au moment des mandats de George W. Bush (2001-2009) – il travaillait lui-même dans l'industrie pétrolière texane avant sa carrière politique – et de Donald Trump (2016-2020 et depuis 2025). Pour George W. Bush, on a pu ainsi dénoncé ses décisions concernant la guerre en Irak, le soupçonnant d'avoir d'abord voulu sauvegarder les intérêts pétroliers étautsuniens dans le Golfe. Quant à Trump, il a nommé des personnes ayant des liens avec l'industrie des hydrocarbures à des postes clés de son administration, à l'image de son premier secrétaire d'État lors de son 1^{er} mandat, Rex Tillerson, qui était l'ancien PDG d'ExxonMobil.

Ces lobbies s'en prennent aux travaux du GIEC et sont à l'origine d'un scepticisme environnemental qui conduit au développement du climatoscepticisme, ainsi qu'ont pu le dénoncer Naomi Oreskes et Erik Conway dans leur ouvrage *Les Marchands de doute*.

En savoir plus :

Naomi Oreskes et Erik M. Conway, *Les Marchands de doute* : <https://www.puf.com/les-marchands-de-doute> (édition française en 2021)

« Depuis les années 1950, et plus particulièrement la fin des années 1980, une poignée de scientifiques américains, à la solde de lobbies industriels (tabac, énergie, pétrole), ont élaboré un savant travail de sape des vérités scientifiques. Une stratégie toute simple, qui a consisté à nier en bloc les preuves de la dangerosité du tabac, du DDT, de la réalité du trou de la couche d'ozone, des atteintes environnementales des pluies acides... Discréder la science et les scientifiques, semer la confusion : grâce aux efforts d'un petit groupe d'« experts indépendants » et de médias naïfs ou complaisants, cette stratégie a fonctionné et fonctionne toujours. Il a fallu cinq ans à Naomi Oreskes et Erik M. Conway pour documenter et analyser les techniques de manipulation utilisées par ces marchands de doute, auxquels on doit une bonne part du climatoscepticisme contemporain. Cet ouvrage, qui ne relève en rien du pamphlet conspirationniste écrit à la légère, est aujourd'hui un classique, que chacun, scientifique ou citoyen, devrait lire. »

3) Le soutien d'une partie de l'opinion publique au nom de la préservation de l'American Way of life

Les Américains climato-sceptiques sont nombreux : 42% doutent de l'origine humaine du changement climatique. De même, seuls 27% des républicains (pour 83% des démocrates... cf. l'engagement du vice-président Al-Gore) disent que le réchauffement climatique est un problème majeur. Edgar Dewitte, un chercheur belge en économie politique installé à Boston, explique cette importance par des raisons économiques, politiques et sociologiques. Il a développé le concept **d'identité économique et, plus singulièrement, celui d'identité pétrolière**. «Quand une ville se développe autour d'une activité qui nourrit son économie et son histoire durant des années, il est difficile de reconnaître que cette même activité peut causer du tort aujourd'hui», explique le chercheur. Les exemples sont multiples: le steak du Texas, la voiture du Midwest, et, un peu partout dans le pays, l'extraction des combustibles fossiles. **"Allez dire à ces américains que l'industrie de la viande, de l'automobile ou du pétrole tue la planète à petit feu... ça revient à questionner toute leur histoire"** "En incriminant directement l'extraction de combustibles fossiles, la science du changement climatique est entrée en conflit avec ce que l'on peut nommer l'identité pétrolière" explique Edgard Dewitte. "Les individus issus de ces comtés se sont attachés à cette activité qui a employé leurs familles, financé leurs écoles, leurs églises... Ils en viennent à dire "l'industrie, c'est nous"."

Source : <https://www.lecho.be/dossiers/climat/plus-de-40-des-americains-doutent-de-l-origine-humaine-du-changement-climatique/10540872.html>

L'élection à deux reprises de Donald Trump à la présidence est représentative de cet état de fait, car il est un représentant de ce courant de pensée et il contribue à le propager : au moment de retirer les Etats-Unis des accords de Paris lors de son 1^{er} mandat, il a par exemple affirmé que le changement climatique était un « *concept créé par les Chinois* » pour rendre l'industrie américaine « *non compétitive* ».

En savoir plus sur le climatoscepticisme américain

<http://www.slate.fr/story/186185/climatoscepticisme-etats-unis-trump-republicains>

« Tout cela constitue une terre fertile pour les groupes de pression et d'influence industriels qui sèment le doute dans l'esprit de conservateurs déjà porteurs d'un biais cognitif contre le changement climatique. **Les think tanks et lobbys sont légion dans ce domaine : citons la Global Climate Coalition, l'Institut Cato, l'Heritage Foundation, l'Institut Heartland, sans oublier les lobbys pétroliers.** [...] **Dans le paysage médiatique, c'est surtout Fox News qui s'est fait l'écho des climatosceptiques.** Résultat attendu, le public de cette chaîne est moins susceptible de croire la science sur le changement climatique (voir également à ce propos le rapport *Science or Spin ? Assessing the Accuracy of Cable News*). **À tout cela s'ajoute l'omniprésence des réseaux sociaux.** Une étude récente a ainsi montré que les vidéos soutenant le consensus scientifique sur le changement climatique sont moins nombreuses en ligne que celles présentant l'opinion contraire. Le président Trump a enfin beaucoup œuvré à attaquer les scientifiques de sa propre administration, censurant leurs résultats, supprimant des programmes publics de recherche, faisant des coupes budgétaires. Confronté·es à la réalité des désastres naturels et à l'augmentation des températures, la plupart des Républicain·es ne nient plus aujourd'hui le changement climatique ; mais ces sympathisant·es nient en revanche la responsabilité humaine. »

https://www.huffingtonpost.fr/2018/04/10/les-climatosceptiques-sont-de-plus-en-plus-nombreux-aux-etats-unis-depuis-que-trump-est-president_a_23406376/

4) Des pouvoirs publics (Etat fédéral et Etats fédérés) qui soutiennent cette politique d'exploitation

Très tôt l'Etat Fédéral a soutenu cette politique d'exploitation.

Ainsi est promulgué en 1862 le **Homestead Act** (littéralement « *Loi de propriété fermière* ») qui permet à chaque famille pouvant justifier qu'elle occupe un terrain depuis 5 ans d'en revendiquer la propriété privée dans la limite de 65 hectares ou si elle vit depuis au moins 6 mois de l'acheter à vil prix. Cette loi a joué un rôle important dans la conquête de l'Ouest et le mythe de la frontière.

En 1872, le General Mining Act de 1872 permet quant à lui l'accès aux gisements miniers sur les terres fédérales à tout individu, sans aucune imposition. Cette loi est d'ailleurs **toujours en vigueur**, même si elle entre en contradiction avec les régulations environnementales progressivement mise en place depuis les années 1970.

L'Etat fédéral garde, en dépit de l'alternance politique, une tendance au soutien de l'exploitation des ressources étatsunienne au nom de l'indépendance économique (notamment énergétique) et de la recherche de la croissance économique. C'est ainsi que Barack Obama, pourtant plutôt engagé dans la lutte en faveur de l'environnement, a été le président qui a lancé l'exploitation de gaz de schiste aux Etats-Unis.

Les Etats fédérés les plus concernés (ex : l'Alaska riche en pétrole et en or notamment) **ont aussi souvent une politique favorable à l'extraction car elle est à l'origine d'une prospérité économique locale et d'emplois.**

C- Des conséquences importantes à toutes les échelles

1) Un impact environnemental considérable à toutes les échelles

L'impact environnemental de ce rapport extrativiste à la nature s'est fait sentir très rapidement.

Ainsi, dès la fin du XIXe s., **les grands troupeaux de bisons disparaissent** (on passe de 30 à 60 millions de bêtes à moins de mille début XXe s.) **et les forêts sont réduites à 10% de ce qu'elles étaient à l'arrivée des Européens** (81M ha en 1900 contre 800M). Ainsi, dans le Michigan, premier Etat producteur de bois des États-Unis de 1870 à 1900, la plupart des forêts sont coupées à blanc pendant cette période. Les espaces déforestés deviennent des **espaces-déchets, wastelands** en anglais (Dwyer, 2018), surtout sur les surfaces en pente où l'érosion emporte les sols et provoque le phénomène des *badlands*. Dans les années 1930, **les tempêtes de poussière ou Dust Bowl** (provoquées par l'érosion liée à l'agriculture intensive dans les Grandes Plaines) sont le résultat de l'action humaine.

La crise industrielle du nord-est à partir des années 1970 donne lieu à des friches industrielles polluées au point qu'on surnomme cet espace la « **rust belt** » (**ceinture de rouille**). En 1979, en Pennsylvanie, a lieu un **1^{ère} accident nucléaire dans la centrale de Three Mile Island** : aucun mort n'est à déplorer, mais un faible relâchement de radioactivité dans l'environnement est constaté. En **1986, la marée noire provoquée par le pétrolier Exxon Valdez** fait également date.

Aujourd'hui, les Etats Unis subissent ces atteintes répétées à l'environnement en voyant **diminuer leurs ressources fossiles**, ainsi que **leurs sols, leur air** (151 millions d'Américains respirent un « air malsain » selon le rapport de 2025 de l'American Lung Association) et **leurs eaux polluées** (55% des cours d'eau américains sont dans un mauvais état biologique selon une étude menée par l'EPA en 2013).

2) Des conflits d'usages à toutes les échelles

L'exemple d'un conflit d'usages au sujet d'un territoire (donc à l'échelle d'un Etat fédéré) : l'Alaska

DIAPO : Etude p.377

- ✓ **Quelles activités humaines sont développées en Alaska ?**

Exploitation pétrolière : extraction et transport du pétrole

Pêche

Tourisme : de croisière et lié aux aires protégées

Activité résidentielle : présence de villes

- ✓ **Quels sont les signes d'une dégradation environnementale de ce territoire ?**

Le réchauffement climatique a pour conséquence la fonte partielle du pergélisol (sol gelé en permanence) et de la banquise saisonnière d'après le doc. 1. Le doc. 2 montre la mise en danger d'espèces animales par les activités de forage du pétrole : oiseaux, caribous, ours polaires.

- ✓ **A partir du doc. 2, expliquez le conflit d'usage entre les différents acteurs et leurs motivations.**

Ce conflit d'usage au sujet de l'exploitation pétrolière dans une réserve naturelle en Alaska met en jeu plusieurs acteurs dont les visions et objectifs pour cet espace sont opposés.

Ceux qui y sont favorables

- ❖ **Acteurs privés** : Les entreprises pétrolières souhaitent augmenter leurs zones de prospection pour exploiter cette ressource naturelle lucrative ; leur moyen d'action est le lobbying auprès des autorités politiques
Les entreprises locales et « la majorité de la population locale du versant nord de l'Alaska est en faveur de l'exploitation des ressources naturelles » : il s'agit pour ces gens de trouver un emploi et un moyen de subsistance.
- ❖ **Acteurs publics** : L'administration Trump (rôle notamment de David Bernhardt, adjoint du secrétaire d'Etat à l'intérieur) a accordé l'ouverture à l'exploitation de cette aire protégée : ses buts sont sans doute l'indépendance énergétique et la prospérité économique du pays

Ceux qui s'y opposent

- ❖ **Acteurs privés** : Les écologistes, les scientifiques (ex de Steven Armstrup) dont le but est de protéger la biodiversité de la région et notamment les ours polaires en danger
Une partie de la population locale : ils peuvent manifester par exemple, comme le montre la photographie
C'est surtout le cas de la « tribu des Grinch'in », des Amérindiens dont la culture et l'économie reposent sur l'élevage du caribou

L'exemple d'un conflit au sujet de l'exploitation d'une ressource (donc à l'échelle de l'Etat fédéral) : le gaz de schiste

DIAPO : Docs 4 et 5 p.375 : autre exemple de conflits au sujet de l'exploitation des ressources énergétiques fossiles : ici le **gaz de schiste. Ces hydrocarbures sont exploités aux Etats-Unis depuis 2006.**

« Les gaz de schiste ou *shale gas* en anglais, se trouvent sous terre, occlus dans des roches-mères argileuses. Leur **composition** (essentiellement du méthane) est **semblable à celle des gaz dits « conventionnels » mais la technique utilisée pour les extraire diverge** : **emprisonnés dans des roches très peu perméables** et très peu poreuses, les gaz de schiste ne peuvent être exploités comme ceux qui sont piégés dans des structures géologiques. **On les extrait par fracturation des roches** qui les retiennent. [...] A l'instar du gaz conventionnel, le gaz de schiste est principalement utilisé pour le chauffage et la production d'électricité. [...] La valorisation du gaz de schiste présent sur leur territoire permet de réduire la dépendance énergétique développée auprès des pays exportateurs. Ainsi aux États-Unis, l'exploitation du gaz de schiste se développe rapidement afin de réduire la dépendance énergétique développée vis-à-vis du Canada. »

Source : <https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/gaz-de-schiste>

En savoir plus : <https://www.rts.ch/découverte/sciences-et-environnement/terre-et-espace/gaz-de-schiste/5209698-les-arguments-des-partisans-et-des-opposants-au-gaz-de-schiste.html>

- ✓ **Quelles sont les conséquences contestables de l'exploitation du gaz de schiste ? (complétez par des recherches)**
- ❖ Destruction paysagère avec des puits de forage tous les 1 à 4 km et la construction de voies d'accès ou de gazoducs
- ❖ Consommation d'eau considérable en raison de l'utilisation de la technique de la fracturation hydraulique
- ❖ Pollution des camions citernes qui transportent le gaz extrait et des substances utilisées lors de la fracturation hydraulique (risque de contamination des nappes phréatiques)

+ c'est de nouveau le choix d'une ressource fossile polluante

+ la technique de fracturation hydraulique risque de provoquer des séismes

- ✓ **Qui s'y oppose ?**

Des tribus indiennes, notamment sioux dont les territoires sacrés sont mis en péril

Ces conflits prouvent toute l'ambivalence du pays sur la question environnementale, tiraillé entre deux visions contradictoires de la nature.

II- Un pays paradoxalement pionnier dans la protection de l'environnement

A- Une prise de conscience très précoce de la nécessité de protéger la nature

1) La fascination pour la wilderness nourrit le transcendentalisme

Dès les débuts de la colonisation, la nature sauvage de cet Etat neuf fascine. Philosophes et écrivains décrivent la sauvagerie de cet environnement, reprenant à leur compte l'héritage intellectuel du courant romantique européen. **Ralph Waldo Emerson et Henry Thoreau sont les chefs de file du transcendentalisme, mouvement littéraire et philosophique qui exalte la nature comme œuvre divine.** Ils décrivent une **nature originelle, immense**, qui renvoie l'homme à sa solitude et sa faiblesse, mais le confronte aussi à la pureté.

2) La naissance des premiers courants écologistes à la fin du XIXe s.

Cette admiration pour la nature sauvage est à l'origine d'une **prise de conscience précoce de la fragilité de la wilderness et du caractère épuisable des ressources** qu'il est nécessaire de la protéger. Ainsi l'écrivain **John Muir est à l'origine d'une volonté de préservation de la wilderness de toute influence humaine : il prend la tête d'un courant préservationniste.** Il fonde le Sierra Club en 1892, la plus ancienne des organisations environnementales.

Fin XIXe, un second courant écologiste, appelé **courant conservationniste**, apparaît sous l'influence de l'ingénieur forestier **Gifford Pinchot** (formé à l'école nationale des eaux et forêts de Nancy). Il est quant à lui **plus favorable à la conservation des ressources naturelles en en faisant un usage raisonné.** L'idée est de protéger la nature en tant que réservoir de ressources pour l'homme. Il réclame une gestion publique, pour empêcher que les intérêts privés ne nuisent à l'intérêt collectif.

3) Un militantisme écologiste qui prend de l'ampleur devant les dégradations croissantes de la nature

Toutefois, c'est surtout **dans les années 1960-70 que le militantisme écologiste se développe.**

Le tournant est d'abord lié à une femme, une lanceuse d'alerte : la biologiste Rachel Carson qui publie en 1962 *Printemps silencieux*, un livre pionnier qui dénonce les effets destructeurs des insecticides, en particulier le DDT, sur la nature et la santé humaine. À travers un récit à la fois scientifique et poétique, elle montre comment la pollution chimique menace oiseaux (qu'on n'entend plus chanter, d'où le titre du livre), rivières et hommes, et plaide pour parler de « biocides » plutôt que d'insecticides. L'ouvrage connaît un immense succès, reste plus d'un an en tête des ventes et **popularise le mot « écologiste » au sens militant et politique.** Mais il déclenche aussi une **campagne de dénigrement virulente** menée par l'industrie chimique, qui cherche à discréditer Carson en la faisant passer pour hysterique ou manipulée politiquement. Alors qu'elle meurt en 1964, **le DDT est finalement interdit en 1972.**

En savoir plus : podcast France culture : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-marche-des-sciences/rachel-carson-et-le-printemps-silencieux-la-biologiste-qui-avait-predit-la-catastrophe-ecologique-a-venir-5432699>

Vidéo de 4'24 : <https://ladigitale.dev/digiview/#/v/68b963c9691c4>

Ce sont aussi des **catastrophes** qui ont mis en évidence le danger pour l'environnement des actions humaines qui ont accéléré la **prise de conscience des Américains**. Ainsi, en **1969**, la rivière qui passe dans la ville de Cleveland, la **Cuyahoga**, **s'enflamme** à cause des rejets chimiques des usines et la **Californie est frappée par une marée noire** en raison d'une fuite sur une plate-forme pétrolière au large de Santa-Barbara. A l'échelle nationale, cette marée noire est considérée comme **l'évènement fondateur de la Journée de la Terre ou « Earth Day »**, organisée pour la **première fois le 22 avril 1970** dans

tout le pays avec des rassemblements, des programmes éducatifs, des campagnes de nettoyage et des plantations d'arbres. Le succès populaire de cet événement ainsi que sa forte couverture médiatique contribuent ainsi fortement à la prise de conscience écologique du grand public.

Se développent alors des associations et des ONG – qui n'œuvrent pas qu'aux Etats-Unis – qui se fixent comme objectif de protéger l'environnement comme **The Nature Conservancy** (1951), **l'Environmental Defense Fund** (1967), ou encore la **branche étatsunienne du World Wildlife Fund**, établie dès 1961.

« Les années 1980 voient se développer des mobilisations locales au nom de la justice environnementale autour de problèmes liés à la pollution. Les cas de Love Canal dans l'État de New York (une décharge de produits toxiques enfouie sous une école), du comté de Warren en Caroline du Nord (terrains contaminés aux PCB dans une zone à forte majorité africaine-américaine défavorisée) et de la « Cancer Alley » (le corridor pétrochimique entre Bâton-Rouge et La Nouvelle-Orléans en Louisiane qui connaît les taux de cancer les plus élevés du pays), sont emblématiques des luttes pour la **justice environnementale**. Cette notion, née du militantisme, vise à **dénoncer le fait que le risque d'habiter à proximité des sources de pollutions (de l'air, de l'eau et des sols) est inversement proportionnel au revenu des ménages.** »

Source : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/etats-unis-espaces-de-la-puissance-espaces-en-crises/articles-scientifiques/geohistoire-protection-environnement>

B- Le rôle précoce mais fluctuant de l'Etat fédéral dans la protection de l'environnement

L'Etat fédéral est un acteur important de la protection de l'environnement car il possède près d'un quart du territoire américain et a une capacité réglementaire.

1) Une politique pionnière de création de parcs nationaux

Les premiers mouvements en faveur de la protection de l'environnement donnent lieu à une action pionnière des pouvoirs publics : en 1864 est créé le parc Yosemite en Californie, le premier parc naturel destiné au public. En 1872, le Congrès crée 1^{er} parc national au monde, le Yellowstone, en raison des paysages exceptionnels qu'il renferme (geysers, cascades). Il correspond au modèle de sanctuarisation de la nature.

Théodore Roosevelt, président entre 1901 et 1909 influencé par J. Muir et G. Pinchot, fait de la protection de l'environnement une cause nationale. Il crée le National Forest Service, fait classer 675000 km² de forêts sous statut fédéral et crée 5 autres parcs nationaux. A partir de 1916, ils sont gérés à l'échelle fédérale par le National Park Service (NPS). Aujourd'hui, on en compte 61 qui recouvrent 210000 km² (2.2% du pays). Ces parcs sont aussi une occasion de valoriser économiquement le réseau ferré transcontinental qui transporte les touristes.

La face sombre de cette politique de préservation de la nature tient à l'éviction des populations amérindiennes des périmètres protégés ; cette tendance s'inverse toutefois à partir de la moitié du XXe s. avec la valorisation du patrimoine des populations autochtones.

2) Une abondante législation environnementale orchestrée par l'EPA

C'est surtout à partir des années 1960-70 que l'Etat fédéral prend à nouveau des mesures en faveur de l'environnement :

- La 1^{ère} loi marquante est le **Clean Air Act** adopté en 1963, 1^{ère} loi fédérale portant spécifiquement sur le contrôle de la pollution de l'air. Elle fut renouvelée en 1970 par un nouveau **Clean Air Act** fixant notamment des normes nationales d'émission des polluants et portant sur la qualité de l'air ambiant.
- en 1964 le **Wilderness Act** affirme que « si la nature est à préserver, c'est qu'elle est extérieure à l'homme et doit le rester » et à ce titre crée des zones sauvages, les wilderness areas, à l'intérieur de terrains possédés par l'Etat fédéral

Le président Nixon crée en 1971 l'EPA (Environmental Protection Agency) qui est une agence fédérale qui a pour mission de légiférer sur les questions environnementales pour protéger la santé et sauvegarder les éléments naturels. La législation s'étoffe donc avec notamment 3 mesures en 1972 :

- **Clean Water Act** (contrôle des polluants rejetés dans l'eau)
- **Federal Pesticide Act** (interdiction du DDT notamment)
- **Coast Protection Act** (renouvelant la loi de 1949 et ayant pour but de protéger les littoraux de l'érosion, des détériorations et de la pollution)

Dans les années 1980-90, environ 300 lois fédérales de protection des milieux sont adoptées : les Etats-Unis sont ainsi le premier pays où le droit environnemental s'est autant développé.

Jusqu'à récemment, l'EPA a poursuivi ce travail législatif avec par exemple en 2005 une loi pour réduire la dépendance énergétique du pays en encourageant l'utilisation des énergies renouvelables.

3) Un engagement fluctuant et globalement en baisse

Toutefois, si l'Etat fédéral américain a été assez précurseur de la protection de l'environnement à l'échelle mondiale, son engagement initial s'est fortement modéré avec le temps, notamment à la faveur des mandats de présidents républicains (notamment Ronald Reagan, George Bush puis son fils George W Bush et surtout Donald Trump).

DIAPO : Lors de son 1^{er} mandat, Donald Trump a par exemple réduit de 70% les fonds alloués au Département de l'Énergie pour les énergies renouvelables, mis à la tête de l'EPA Andrew Wheeler, un ancien lobbyiste de l'industrie du charbon. Il a relancé la construction de l'oléoduc géant Keystone XL (du Canada au Mexique).

Avec son deuxième mandat, Donald Trump s'en est pris encore davantage à la lutte contre le changement climatique. « L'Agence nationale pour l'Océan et l'atmosphère (NOAA) qui joue un rôle clé dans la recherche sur le climat, la météo et les ressources marines au niveau mondial a été l'une des premières cibles de ces attaques et 1300 employés ont déjà quitté l'agence. [...] Le nouveau directeur de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) Lee Zeldin a annoncé la réduction du budget de l'agence de 65 % et donc une vague de licenciements massive. [...] Des services chargés des missions de justice environnementale, qui s'occupaient depuis des décennies de lutter contre la pollution affectant les populations défavorisées aux États-Unis ont été fermés. L'administration démantèle, ou prévoit de démanteler, méthodiquement de nombreuses réglementations environnementales. [...] Il a ainsi décrété une « urgence nationale énergétique » et a annoncé la simplification des réglementations environnementales pour l'exploitation des énergies fossiles et des ressources minières. [...] En outre, Trump a sonné le désengagement financier pour des projets d'énergies renouvelables à l'étranger, ainsi que la fin des subventions fédérales en faveur des véhicules électriques, qui avait été initiée par Joe Biden dans le cadre du Green New Deal. »

Source : Eléonore Duffau, chercheuse à l'IRIS au sein du programme Climat, environnement et sécurité.

<https://www.iris-france.org/les-attaques-de-ladministration-trump-ii-contre-le-climat-lenvironnement-et-la-biodiversite/>

Enfin – on y reviendra – lors de ses deux arrivées au pouvoir, une des premières décisions prises a été de désengager les Etats-Unis des accords de Paris.

Source : <https://www.franceinter.fr/environnement/donald-trump-un-climato-sceptique-a-la-tete-du-pays-le-plus-pollueur-au-monde>

C- Des Etats fédérés de plus en plus impliqués dans la protection de l'environnement

1) Des Etats fédérés inégalement impliqués

Depuis 1980, ce sont de plus en plus les Etats fédérés qui agissent en faveur de l'environnement, compensant parfois l'engagement jugé trop faible de l'Etat fédéral. Ils ont en effet la possibilité de mettre en place des mesures de protection des ressources, gèrent les parcs d'Etat ou encore sont à l'origine de l'éducation à l'environnement. Enfin et surtout, ils peuvent eux-mêmes légiférer en matière environnementale (contrairement aux régions françaises).

De fait, tous les Etats fédérés n'agissent pas de la même manière, certains menant une politique climatique ambitieuse et d'autres se montrant bien plus frileux. Plusieurs facteurs expliquent ces différences :

- Des raisons politiques : les Etats traditionnellement démocrates réglementent davantage que les Etats républicains
- Des raisons économiques liées aux ressources locales : les Etats producteurs d'hydrocarbures et qui dépendent de cette filière sont moins enclins à réglementer
- Quelques exemples d'Etats leaders dans la protection environnementale

L'Etat de Californie fait figure des plus engagés avec l'adoption d'une législation contraignante. En 2018, l'Etat (mené par le gouverneur Jerry Brown) s'est obligé à s'approvisionner intégralement en énergies renouvelables et neutres en carbone d'ici 2045. En 2022, il s'est engagé à ce que 100% des ventes de voitures neuves soient zéro émission en 2035.

Les Etats de Washington et celui du Massachusetts ont mis en place des mesures de limitation des émissions de GES bien avant le protocole de Kyoto.

L'Etat de New York a décidé en 2019 de réduire ses GES de 40% d'ici 2030 et de 85% d'ici 2050.

L'Etat du Colorado a été en 2014 le premier Etat à réglementer les fuites de méthane dans l'industrie pétro-gazière puis a durci encore sa législation à ce propos en 2021 et 2023.

- Quelques exemples d'Etats « freins »

L'Etat de Floride a supprimé les références au « changement climatique » dans le droit de l'énergie en 2024.

L'Etat de l'Ohio a décidé en 2019 des subventions massives au charbon et au nucléaire ; depuis, le texte a été dénoncé car entaché par un scandale de corruption

Les municipalités peuvent aussi jouer un rôle en adoptant des aménagements durables.

6 p.373 : exemple d'initiative locale avec la ville de Chicago

Depuis les années 1990, sous l'impulsion du maire démocrate Richard Daley, la ville s'est végétalisée (toitures végétales, parcs urbains). En 2008, elle est devenue la 1^{ère} grande métropole du pays à développer un plan d'action climatique avec

des stratégies pour réduire les émissions de GES. « En 2015, la Ville a publié son Sustainable Chicago Agenda (plan de durabilité pour Chicago) qui présentait une mise à jour du plan d'action climatique avec 100 actions climatiques principales, puis en 2017, elle a signé l'Accord de Paris et en 2019, le conseil municipal a accepté de faire passer tous les bâtiments de la ville à de l'énergie renouvelable à 100 %. » Une mise à jour de ce programme en 2022 a poursuivi l'engagement écoresponsable de la ville.

En savoir plus :

<https://www.courrierinternational.com/article/2006/07/20/chicago-se-metamorphose-en-ville-ecolo>

<https://www.wsp.com/fr-fr/projets/plan-daction-climatique-2022-de-la-ville-de-chicago>

2) Quelle marge de manœuvre face à l'Etat fédéral ?

La gestion environnementale étant une compétence partagée, Etat fédéral et Etats fédérés entrent parfois en conflit juridique, ce qui a donné lieu à de grands procès.

Exemple : entre 1990 et 2016, l'affaire du Massachusetts et de la Californie contre l'EPA au sujet du Clean Air Act.

Il s'agissait de savoir si l'EPA pouvait réglementer les émissions des véhicules au même titre que celles des industriels. Au final, les émissions des véhicules relèvent de la législation des Etats et celle des industries de l'EPA.

Autre exemple récent : l'arrêt *West Virginia vs EPA*

Le Clean Power Plan, adopté en 2015 sous Obama, visait à réduire de 32 % les émissions de gaz à effet de serre des centrales à charbon d'ici 2030 en laissant aux États la liberté des moyens employés. Suspendu dès 2016 par la Cour suprême, il fut remplacé en 2019 par la règle d'« énergie propre abordable » de l'administration Trump, rapidement annulée par un tribunal fédéral. **Plusieurs États républicains et entreprises du charbon ont alors saisi la Cour suprême pour limiter les pouvoirs de l'EPA. Celle-ci a tranché dans l'arrêt *West Virginia v. EPA* du 30 juin 2022, restreignant la capacité de l'agence à réguler les émissions.**

III- Quel engagement des USA à l'échelle internationale sur la question environnementale ?

En savoir plus : <https://ehne.fr/fr/eduscol/terminale-hggsp/terminale-hggsp/theme-5-l%27environnement-entre-exploitation-et-protection-un-enjeu-planetaire/etats-unis-et-l%27environnement-international-les>

A. Un des pays les plus pollueurs de la planète

1) Un impact important à l'échelle de la planète

DIAPO : Les Etats-Unis sont, derrière la Chine (1^{ère} depuis 2005), les 2^e pollueurs de la planète si on considère les émissions de gaz à effet de serre. Ils sont même devant la Chine si on considère les émissions par habitant. Par ailleurs, si on cumule le dioxyde de carbone expulsé dans l'atmosphère depuis 1960, les Etats-Unis restent largement le plus grand pollueur de la planète. Le total américain s'élève à 272 milliards de tonnes de CO₂, soit près de 23% des quelque 1200 milliards de tonnes produites dans le monde.

C'est presque exclusivement le secteur énergétique qui est en cause avec en 2015, 42% des rejets de CO₂ qui provenaient de l'utilisation de pétrole, 28% du charbon et 28% du gaz.

Par ailleurs, les Etats-Unis ont une très forte empreinte écologique, la 5^e au monde d'après le *Global Footprint Network*, derrière le Luxembourg, Aruba, le Qatar et l'Australie. Si tous les habitants de la planète avaient le même comportement, il faudrait 5 planètes. **Leur jour de dépassement est évalué à la mi-mars.**

Source :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_par_empreinte_%C3%A9cologique#/media/Fichier:World_map_of_countries_by_ecological_footprint_\(2007\).svg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_par_empreinte_%C3%A9cologique#/media/Fichier:World_map_of_countries_by_ecological_footprint_(2007).svg)

2) La remise en cause du modèle économique et social américain

C'est bien leur modèle économique et social qui est remis en cause par les écologistes comme à l'origine des perturbations environnementales : la **production intensive tant agricole qu'industrielle** qui consomme les ressources fossiles et pollue, la **mondialisation liée au libre-échange** (libéralisme économique) qui contribue à développer les transports très polluants, l'**idéologie capitaliste** fondée sur la recherche du profit et donc de la croissance, l'**American way of life fondé sur la consommation de masse**.

B. Un Etat qui reste globalement en marge de la gouvernance environnementale mondiale

En dépit de l'incontestable responsabilité des Etats-Unis dans la pollution de la planète et le changement global, le pays reste peu impliqué dans la gouvernance environnementale mondiale et ses engagements sont presque inexistant.

1) Une méfiance ancienne

Ceci est le résultat d'une méfiance ancienne envers toute forme d'instance internationale qui serait susceptible d'entraver la liberté du pays, de remettre en cause sa souveraineté. Traditionnellement, depuis la doctrine Monroe énoncée en 1823, les Etats-Unis sont isolationnistes sur le plan international. Les choses changent à partir de l'intervention dans la Seconde Guerre Mondiale et avec la guerre froide, avec notamment la place de choix qu'ils occupent à l'ONU dont ils contrôlent en partie le fonctionnement en hébergeant son siège à New York et surtout en ayant un siège permanent au Conseil de sécurité qui leur permet d'utiliser régulièrement leur veto. **Sur la question environnementale comme sur les autres thématiques, les Etats-Unis privilégièrent avant tout leurs intérêts nationaux et l'assument.**

Au final, ils ont signé peu d'AME (accords multilatéraux sur l'Environnement) en dehors de la convention CITES sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvage menacées d'extinction (1973). Par exemple, signataires dans un premier temps, ils ont finalement refusé de ratifier la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination. S'ils ont signé la convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et participé aux conférences des signataires, ils n'ont pas accepté le protocole de Kyoto. De même le président Georges W. Bush s'est montré hostile à l'idée de la création d'une agence spécifique de l'ONU, l'OME (Organisation Mondiale de l'Environnement), pour gérer ces questions, en dépit des revendications de plusieurs ONG. (Le projet est d'ailleurs au point mort voire enterré depuis la crise économique de 2008).

Sources :

Sur les Accords Multilatéraux sur l'Environnement et l'Organisation Mondiale de l'Environnement :

<https://www.lesechos.fr/2003/11/mots-clefs-677381>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/ratifications.pdf>

<https://www.cites.org/fra>

<http://www.journaldel'environnement.net/article/l-interdiction-d-exporter-des-dechets-dangereux-entre-enfin-en-vigueur,101636>

2) Beaucoup de changements de position lors des derniers mandats

a- Le pas en avant de Barack Obama

DIAPO : La présidence de Barack Obama a marqué un tournant dans la politique internationale américaine avec un retour vers plus de multilatéralisme. Cela s'est vu également sur la question environnementale, avec notamment sa participation à la COP21 et l'engagement qu'il a pris pour son pays en signant l'accord de Paris en décembre 2015, ensuite ratifié par le Congrès. Il s'agissait de réduire de 26 à 28% les émissions de GES d'ici 2030 par rapport à 2005.

Bilan environnemental d'Obama (ici, pas seulement sur le plan international)

Par ailleurs, « Barack Obama s'avère le président américain qui aura sanctuarisé le plus de territoires sur terre et en mer, créant pas moins de 29 monuments nationaux, les deux derniers, dans l'Utah et le Nevada, remontant à fin décembre 2016. Au total, Obama aura préservé 2,237 millions de kilomètres carrés, évitant l'exploitation et l'extraction des ressources qui s'y trouvent ou protégeant des sites archéologiques précolombiens (ruines, pétroglyphes). [...] Dans un mouvement plus clairement dirigé contre les velléités minières de l'administration Trump, Obama a attendu décembre 2016 pour interdire par ordonnance les forages (pétrole, gaz) au large des côtes de l'Alaska, dans toute la zone américaine de la mer des Tchouktches, dans une bonne partie de la mer de Beaufort et dans 31 canyons sous-marins de l'océan Atlantique au large de la Virginie et du Massachusetts. [...] Le bilan "environnement" de Barack Obama reste tout de même ambigu. Sous couvert d'encourager la réduction des gaz à effet de serre (mais aussi, et surtout, pour gagner l'indépendance énergétique du pays), Obama aura beaucoup encouragé l'exploitation des gaz de schiste. »

Source : [Sciences et avenir](#)

b- ... puis la reculade du climatosceptique Donald Trump

Toutefois, Donald Trump a fait sortir son pays de l'accord de Paris en novembre 2019.

DIAPO : Discours annonçant le retrait

✓ Quels sont ses arguments pour justifier cette décision de retrait de l'accord de Paris ?

Son argument est économique : il souhaite « protéger ses industries, ses emplois et ses contribuables » ; il trouve que c'est trop coûteux, mais aussi injuste : « je ne peux, en conscience, accepter un accord punitif contre notre pays, pourtant leader dans la protection de l'environnement, mais qui n'impose rien aux principaux pollueurs, la Chine par exemple ». Enfin, il nie l'impact de ce retrait sur le climat.

✓ Quel regard critique pouvez-vous porter sur son discours ?

On note que ce discours est marqué par des assertions très contestable : « Sous notre gouvernement, les Etats-Unis continueront à être le pays le plus propre et le plus respectueux de l'environnement tout en ne supprimant pas d'emplois ». La 1^{ère} conséquence est l'arrêt de la participation des Etats-Unis au financement du budget du secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour aider les pays les plus pauvres.

c- Joe Biden relance la course au leadership climatique

Dès sa 1^{ère} semaine d'investiture, **Joe Biden**, a pris plusieurs mesures symboliques : moratoire sur les forages pétroliers et gaziers ; objectif de 30% d'aires protégées pour les terres et eaux fédérales d'ici 2030 (en amont de la COP Biodiversité de fin 2021 : engagement commun avec la France et le Costa Rica).

Retour des Etats-Unis dans les accords de Paris : engagement à réduire les émissions de GES de 50 à 52% d'ici 2030 par rapport à 2005, avec comme objectif la neutralité carbone en 2050 (effort deux fois plus important que celui d'Obama).

4/2021 : Le nouveau président organise un sommet virtuel sur le climat avec une quarantaine de chefs d'Etats représentant 80% des émissions de GES : plusieurs pays s'engagent à rehausser leurs objectifs (Canada, Japon, Chine, UE) fixés en 2015.

Cependant, Joe Biden s'est heurté à certaines institutions fédérales, comme la Cour Suprême républicaine.

d- Trump II

Trump a à nouveau retiré son pays des accords de Paris dès son retour au pouvoir (la sortie officielle aura lieu en janvier 2026). Outre le moindre effort du pays dans la lutte pour la diminution des rejets de GES, cette décision a pour conséquence l'arrêt du financement des Etats-Unis au Fonds Vert des Nations Unies (3 milliards de dollars versés par les EU en 2024 pour aider les pays en développement dans leur adaptation). Cela peut aussi avoir un effet domino en incitant d'autres Etats à faire de même.

Par ailleurs, son administration attaque la production scientifique concernant le climat et la protection de l'environnement en retirant des financements, en licenciant ou encore en censurant les travaux (interdiction d'utiliser certains mots dans des publications académiques sous peine de perdre des financements). Cela impacte les Etats-Unis, mais aussi le monde. En effet, **23 % des études scientifiques sur les changements climatiques émanent d'au moins un scientifique basé aux États-Unis depuis 2020** (contre 5 % pour la France). La moitié du réseau mondial d'observations océaniques provient d'équipements américains. Ces actions sont donc des freins à la production et à la diffusion de savoirs. Autre exemple : la scientifique en cheffe de la NASA Katherine Calvin, co-présidente du groupe 3 du GIEC consacré aux solutions de réduction des émissions de gaz à effet de serre, s'est vu interdire de participer à une réunion du GIEC en Chine fin février 2025 pour voter le calendrier des prochaines publications, avant d'être licenciée début mars.

L'administration américaine a annoncé la fin du partage de données sur la qualité de l'air dans le monde entier, recueillies par ses ambassades et consulats américains, menaçant la surveillance cruciale de la pollution dans le monde et l'amélioration de la santé publique, ainsi que l'interruption d'un système d'alerte précoce des sécheresses en Afrique.

Autre exemple, les scientifiques américains de la NOAA ont interdiction d'échanger avec l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (l'IFREMER) sur les recherches en Atlantique Nord.

Source : <https://www.iris-france.org/les-attaques-de-ladministration-trump-ii-contre-le-climat-lenvironnement-et-la-biodiversite/>

3) Les acteurs publics locaux plus engagés que l'Etat fédéral dans la coopération environnementale mondiale

Toutefois, c'est surtout la COP21 et plus encore le retrait de l'Accord de Paris par Donald Trump qui a suscité un mouvement d'action de la part des acteurs publics et privés aux Etats-Unis.

Le 1er juin 2017, les Gouverneurs des Etats de Californie, de New York et de Washington ont créé l'**Alliance étatsunienne pour le Climat (United States Climate Alliance)** pour rassembler les Etats fédérés qui s'engagent à réaliser les objectifs de réduction fixés par la COP21. Elle compte aujourd'hui **24 gouverneurs** et leurs Etats représentent **54% de la population et 57% de l'économie américaines**.

En savoir plus : <https://usclimatealliance.org/>

Le 5 juin 2017 est né un mouvement intitulé « We are still in » (aussi appelé America is still in) « pour compenser le retrait de l'Etat fédéral de l'Accord de Paris. Coordonné par Michael Bloomberg, ancien maire de New-York, il regroupe **125 villes, 9 États, 902 entreprises et 183 universités** qui décident de poursuivre leurs engagements climatiques aux côtés des Nations Unies, en adoptant notamment des normes plus strictes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce mouvement s'accompagne d'une **mobilisation d'ONG, de tribus indiennes et de groupes d'intérêt** pour faire pression sur l'Etat fédéral aux côtés de poids lourds de l'économie comme **Microsoft ou Amazon**, qui insistent sur la capacité de la transition énergétique à créer des emplois et de la richesse, s'opposant ainsi au récit antiécologique de l'administration Trump. »

« We are still in » est donc une **coalition multiforme (gouverneurs, maires, entreprises, universités, tribus, ONG, organisations religieuses, etc.)**, contrairement à l'US Climate Alliance qui est exclusivement étatique, constituée de gouverneurs. Elle met l'accent sur le **symbole politique, la visibilité, la coordination des différents acteurs, contrairement à l'US Climate Alliance qui est axée sur l'action étatique concrète** : développement de législations, soutien aux infrastructures propres, mises en œuvre de stratégies de réduction des GES...

ource : <https://ehne.fr/fr/eduscol/terminale-hggsp/terminale-hggsp/theme-5-l%27environnement-entre-exploitation-et-protection-un-enjeu-planetaire/etats-unis-et-l%27environnement-international-les>

C. Des acteurs privés entre pression et action

1) Des ONG engagées

A la suite de l'historique Sierra Club, les États-Unis sont le berceau d'ONG environnementales qui opèrent à l'échelle mondiale, comme **The Nature Conservancy (1951)** avec plus d'un million de bénévoles dans le monde entier, l'**Environmental Defense Fund (1967)** accrédité auprès de l'ONU et avec un budget de près de 500 millions de dollars, ou encore la branche étatsunienne du **World Wildlife Fund** (le WWF est suisse), établie dès 1961. L'association **Greenpeace** est née à Vancouver, au Canada en 1972, et entretient dès sa naissance des liens forts avec le **Sierra Club étatsunien** autour de l'opposition aux essais de bombes nucléaires au large de l'Alaska.

DIAPO : Ces ONG se battent contre l'Etat fédéral et notamment l'administration Trump depuis quelques années, pour son inactivité dans la protection de l'environnement. C'est le cas par exemple de **Earthjustice** qui a assigné en justice l'Etat pour avoir assoupli une loi protégeant des espèces menacées dont le pygargue à tête blanche, l'aigle symbole du pays.

Il faut noter que d'autres groupes de pression américains peuvent ou ont pu avoir une volonté contraire. Ce fut le cas de la **Global Climate Coalition (GCC)** lobby international créé en 1989 à Washington. Son objectif majeur était de s'opposer à toutes les mesures visant à réduire les émissions de GES, à diffuser un discours climato-sceptique et à défendre les industries. Dans les années 1990, la GCC était le groupe de pression le plus actif dans la politique climatique ; il s'est par exemple impliqué dans l'opposition à la ratification du protocole de Kyoto. Elle a finalement été dissoute en 2001, en raison de la baisse du nombre d'adhérents et aux critiques du public.

The Nature Conservancy		Wildlife Conservation Society
Créée en	1951	1895
Siège social	Washington	New York
Budget annuel	1,3 milliard de dollars dont 118 millions d'aides publiques	320 millions de dollars dont 70 000 dollars d'aides publiques
Moyens humains	3 800 employés dont 400 scientifiques + 1 million de volontaires dans le monde	4 000 employés dont 200 scientifiques
Zone d'influence	72 pays sur 5 continents, particulièrement en Amérique latine	65 pays, particulièrement en Afrique et en Asie
Actions	Préservation de la faune et de la flore par la mise en réserve et la protection des ressources naturelles Ex. : protection des zones humides	Recherche scientifique et programmes de préservation de la nature Ex. : appui technique et financier à la mise en place et à la gestion d'aires protégées

2) Le rôle variable des FTN

DIAPO : Du point de vue des firmes transnationales (entreprises de grande taille présentes dans plusieurs Etats grâce à des filiales), la situation est complexe. La plupart profitent de la division internationale du travail permise par la mondialisation et la facilité des échanges. Ce système leur permet de gagner notamment sur leurs coûts de production en utilisant la main d'œuvre moins onéreuse des pays du Sud. Elles sont donc à l'origine d'une grande partie de la pollution par les transports. La DIT est aussi un moyen de faire du « **dumping environnemental** » c'est-à-dire de contourner la législation de certains pays en faveur de l'environnement qui peut être vue comme trop contraignante et coûteuse. Des FTN de nombreux secteurs font donc du lobbying auprès du gouvernement pour limiter toute forme d'entrave à leur liberté. C'est le cas notamment de celles des secteurs pétrolier et automobile.

« Les cinq principaux groupes pétroliers et gaziers cotés en Bourse ont, depuis la COP21 fin 2015, dépensé un milliard de dollars en lobbying et relations publiques "contraires" aux conclusions de l'accord de Paris sur le climat, indique ce vendredi le rapport d'une ONG britannique. ExxonMobil, Shell, Chevron, BP et Total, malgré leur soutien affiché à la maîtrise du réchauffement climatique, ont notamment dépensé quelque 200 millions par an en lobbying pur pour "étendre leurs opérations en matière d'énergies fossiles", selon InfluenceMap. »

Source : [L'Express](#)

Toutefois, certaines prennent à leur compte le souci environnemental.

En 2015 a été lancée l'initiative **American Business Act on Climate Pledge** par l'administration Obama dans le contexte de la COP21 : il s'agissait de demander au maximum d'entreprises de s'engager publiquement en faveur de l'Accord de Paris et d'annoncer des actions concrètes. Fin 2015, 154 entreprises étaient signataires et 140 milliards de dollars d'investissements bas carbone étaient promis. Cette initiative n'est plus active aujourd'hui.

De nombreuses firmes prennent toutefois des engagements à titre individuel, par conviction, par souci marketing (attirer des clients en améliorant son image de marque sur ce point comme Walmart, le grand distributeur, qui fournit des sacs réutilisables et a annoncé en 2018 une série d'exigences vis-à-vis de ses fournisseurs en matière environnementale) ou en en faisant leur business (Tesla avec sa production de voitures électriques qu'elle veut la plus propre possible).

Des ONG dénoncent un choix de certaines FTN qui s'apparente à du **greenwashing**, c'est-à-dire un écoblançlement destiné à obtenir une bonne image auprès des clients, alors même qu'au global les choix réalisés ne sont pas en faveur de l'environnement. De fait, il est toujours difficile de démêler leurs motivations.

Ex : **Apple** : l'entreprise s'est engagée à atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de ses activités (y compris la fabrication) d'ici 2030 ; elle mène des actions de recyclages approfondies, avec par exemple des robots qui récupèrent les terres rares des vieux IPhones. Ses data center fonctionnent déjà à 100% grâce à des énergies renouvelables.

Ex : **Microsoft** : objectifs neutralité carbone d'ici 2030, carbone négatif d'ici 2050 et zéro déchet pour 2030 ; lancement en 2017 du programme « AI for Earth » avec un budget de 50 millions de dollars pour soutenir des projets sur l'agriculture, la biodiversité et les océans.

Ex : **Goldman Sachs** : neutralité carbone depuis 2015 ; l'entreprise a créé un fonds de transition écologique qui investit dans des entreprises à forte empreinte environnementale qui visent à améliorer leurs modèles économiques et à prendre des mesures pour réduire leur impact écologique.

Ex : **Walmart** : le projet Gigaton lancé en 2017 visait à réduire de 1 milliard de tonnes les émissions de la chaîne logistique avant 2030... objectif atteint 6 ans en avance (2024)

Sources : https://www.wired.com/story/apple-sets-climate-goals-for-2030/?utm_source=chatgpt.com

https://www.vegaitglobal.com/media-center/business-insights/how-major-corporations-are-leading-the-way-in-sustainability-and-what-s-in-it-for-everyone-else?utm_source=chatgpt.com

https://justcapital.com/news/how-10-companies-are-protecting-the-environment-and-yours-can-too/?utm_source=chatgpt.com

https://youmatter.world/en/category-economy-business/100-sustainable-responsible-companies-america/?utm_source=chatgpt.com

<https://news.microsoft.com/apac/features/ai-for-earth-helping-save-the-planet-with-data-science/>

<https://investir.lesechos.fr/placements/sicav-fonds/nouveau-fonds-de-transition-ecologique-de-goldman-sachs-2072657>

3) Les particuliers

Les citoyens américains sont inégalement concernés par la question environnementale et climatique :

Selon une étude de novembre 2023, **57% des jeunes Américains (17-25 ans)** se disent très ou extrêmement inquiets pour la planète et 85% le sont au moins modérément.

Un sondage Gallup d'avril 2025 révèle que **57% des Américains** trouvent que le gouvernement américain fait trop peu pour la protection de l'environnement (et 11% qu'il en fait trop).

Une étude de 2024 montre que **62% pensent que le changement climatique est lié aux actions humaines** (et seulement 32% des républicains).

Sources : https://news.gallup.com/poll/659390/americans-think-doing-little-environment.aspx?utm_source=chatgpt.com

https://news.gallup.com/poll/355427/americansYconcernedYglobalYwarming.aspx?utm_source=chatgpt.com

On peut noter que certains Américains se mobilisent beaucoup et ont un impact à l'échelle nationale voire internationale.

Par exemple, **Erin Brockovich**, a permis de révéler au grand jour l'impunité dans laquelle une multinationale de distribution d'énergie a pollué pendant des années les eaux de la ville de Hinkley en Californie, causant de graves maladies à ses habitants. Seule contre tous, elle se lance à corps perdu dans un procès faramineux contre l'entreprise, pour tenter de dédommager les familles victimes de cette affaire. Cette histoire vraie a fait l'objet du film *Erin Brokovich, seule contre tous* où l'héroïne est incarnée par Julia Roberts et dont le succès a contribué à alerter sur ce sujet.

En savoir plus : <https://www.ouest-france.fr/medias/novo19/erin-brockovich-sur-novo19-julia-roberts-dans-la-peau-d'une-icone-pop-et-engagee-c20f98ce-880b-11f0-86eb-dac26b435301>

L'histoire dont est tiré **Dark Waters**, film de Todd Haynes, vient en fait d'un article de presse, paru dans le *New York Times* en janvier 2016. Il relate une affaire judiciaire, initiée par un **avocat de Cincinnati, mettant en cause un géant de l'industrie chimique**. Un long combat débuté en 1998 et qui va durer près de 20 ans, durant lesquels Robert Bilott va enquêter sans relâche pour découvrir la vérité. Au début, l'avocat pensait avoir affaire à un simple contrôle de routine. "On envisageait d'observer les déchets destinés à ce centre d'enfouissement, vérifier les permis, et on pensait découvrir qu'il y avait des produits chimiques dans ces déchets qui dépassaient les limites autorisées, c'est tout", explique-t-il à l'époque dans le *New York Times*. Au bout d'un an, Robert Bilott a commencé à identifier le vrai problème : "Un produit chimique non réglementé qui n'appartenait pas à ce monde. Cela nous a amenés à découvrir un projet considérable et bien différent..." La substance en question datait en fait de 1951, près de 20 ans avant la création de l'Agence pour la protection de l'environnement en 1970.

Source : <https://www.programme-tv.net/news/cinema/264030-dark-waters-quel-est-le-scandale-ecologique-qui-a-inspire-le-film/>

« Après l'annonce par Donald Trump d'un nouveau retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat, le **milliardaire américain Michael Bloomberg a décidé de s'engager jeudi 23 janvier [2025] à contribuer, à la place du gouvernement, à un financement international pour le climat**. L'homme d'affaires philanthrope et ancien maire de New York, désormais envoyé spécial des Nations unies sur le climat, a annoncé qu'il allait pallier l'arrêt des financements américains à l'organisme de l'ONU en charge du climat, comme il l'avait fait au cours du premier mandat de Donald Trump. »

Des fondations américaines aux gros moyens financiers se sont aussi engagés dans la protection de l'environnement : Gordon and Betty Moore Foundation, David and Lucile Packard Foundation, William and Flora Hewlett foundation. 7,9 % de leurs dons internationaux allaient vers la protection de l'environnement d'après une étude de 2011.

En savoir plus : <https://franceintheus.org/IMG/pdf/Fondations-US-Environnement-ambaFrance.pdf>

Enfin, comme partout dans le monde, **des Américains se mobilisent contre le changement climatique** au sein d'associations, à l'image du **mouvement Sunrise né en 2017** qui organise des journées d'action en faveur du « Green New Deal », une résolution parlementaire ambitieuse sur le climat.